

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 5 juin 1970

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DÉFENSE NATIONALE

[Traduction]

M. Ian Wahn (St. Paul's) présente le 8^e rapport du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

[Français]

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN GÉNÉRAL

M. Gaétan-J. Serré (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, au nom du président du comité, j'ai l'honneur de présenter le 6^e rapport du comité permanent des prévisions budgétaires en général, et ce dans les deux langues officielles.

[Traduction]

JUSTICE ET QUESTIONS JURIDIQUES

M. C. Terrence Murphy (Sault-Sainte-Marie) présente le 14^e rapport du comité permanent de la justice et des questions juridiques.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

QUESTIONS ORALES

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Puis-je demander au premier ministre suppléant si nous pouvons espérer mieux que le détachement symbolique de ministres présents avant la fin de la période des questions?

L'hon. M. McIlraith: Je ne pense pas que cette question constitue un rappel au Règlement et elle n'aurait pas dû être posée à ce titre.

LA FISCALITÉ

LE LIVRE BLANC—LE SECTEUR PRIVÉ ET LE COMITÉ PERMANENT

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Je voudrais demander au premier ministre

suppléant s'il approuve la décision du comité des finances, commerce et questions économiques ou de la majorité libérale au sein du comité de mettre fin aux audiences du secteur privé au sujet du Livre blanc sur la réforme fiscale.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. J'ai des doutes au sujet de cette question. Le député demande au premier ministre suppléant de commenter les travaux du comité. Je doute que la question ainsi posée soit recevable. Le député connaît bien le Règlement de la Chambre. Peut-être voudra-t-il reformuler sa question.

L'hon. M. Lambert: Est-ce la politique du gouvernement d'empêcher le secteur privé d'exposer ses vues au comité des finances à propos du Livre blanc?

L'hon. G. J. McIlraith (premier ministre suppléant): Chacun sait que les comités peuvent traiter comme ils l'entendent les questions qu'on leur envoie. Je n'ai aucun commentaire...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. McIlraith: ...à faire...

Des voix: Bravo!

L'hon. M. McIlraith: ...sur la façon dont le comité étudie les questions qui lui sont soumises, et je ne donnerai à la Chambre mon avis sur ce sujet que lorsqu'elle en débatera dans le cadre de ses travaux.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lambert: Je demande au premier ministre suppléant si des instructions quelconques ont été émises en ce qui concerne la durée de l'audition des témoins?

L'hon. M. McIlraith: Non, monsieur l'Orateur. Aucun gouvernement dont je fais partie et certainement pas un gouvernement libéral, ne donnerait d'instructions à un comité. La seule autorité habilitée à le faire est la Chambre des communes elle-même.

Des voix: Bravo!

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'aimerais demander au premier ministre suppléant s'il ne pense pas que le premier ministre a déjà suffisamment contribué à détruire les procé-